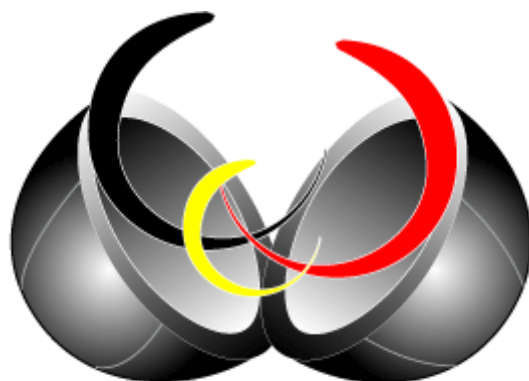


**AFFILIATIONS, REAFFILIATIONS,
TRANSFERTS ...**

**GUIDE PRATIQUE A L'USAGE DES
SECRETAIRES.**



Pétanque
Fédération Belge Francophone

1. INTRODUCTION

2. PROCEDURES

- 2.1. Rappels importants.
- 2.2. Les cotisations.
- 2.3. Les catégories.

3. Licences A

- 3.1. Affiliations
- 3.2. Réaffiliations
- 3.3. Transferts
 - 3.3.1. Entre clubs de la FBFP
 - 3.3.2. Entre ligues (FBFP->PFV ou PFV->FBFP)
 - 3.3.3. De ou vers un autre pays

4. Licences B

- 4.1. Affiliations
- 4.2. Réaffiliations
- 4.3. Transferts

1. INTRODUCTION

Lors de la période des réaffiliations et transferts, il est toujours utile de se remémorer les différentes procédures à suivre afin de faciliter votre travail ainsi que celui du secrétariat fédéral.

Voici donc quelques conseils pratiques à appliquer lors des affiliations, réaffiliations et transferts.

En cas de problème, vous pouvez toujours contacter le secrétariat fédéral par téléphone du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h00.

2. PROCEDURES

2.1. RAPPELS IMPORTANTS

Avant de valider une réaffiliation ou le transfert d'un membre, nous vous conseillons d'obtenir son accord écrit (e-mail, sms, formulaires de votre choix, ...) afin d'avoir la preuve de son engagement au sein de votre club.

Les procédures d'affiliation, de réaffiliation et transfert doivent être réalisées par un des gestionnaires de votre page iclub.

Exceptionnellement, les transferts seront autorisés du 1 mai au 31 mai 2022. Les **transferts** ne seront plus possibles à partir du 1^{er} juin.

Les réaffiliations seront autorisé du 1^{er} au 12 juin inclus.

2.2. Cotisations 2022-2023 :

*Minimes, cadets et juniors : **15,00 €**

*Vétérans : **28,00 €**

*Seniors, espoirs et dames : **29,00 €**

*Transferts : **50,00 €**

Réaffiliations après le 12 juin : **+ 10€*

*Minimes, cadets et juniors : **25,00 €**

*Vétérans : **38,00 €**

*Seniors, espoirs et dames : **39,00 €**

*Licences B (affiliation, réaffiliation et transfert) : **15,00 €**

Attention le joueur licencié B qui demande un transfert (changement de club)

en licence A : 50,00 €

*Duplicata 20,00 €

2.3. Catégories :

Minimes né(e)s en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016

Cadets né(e)s en 2008, 2009 et 2010

Juniors né(e)s en 2005, 2006 et 2007

Espoirs né(e)s en 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004

Seniors nés entre 1999 et 1968

Dames nées entre 1999 et 1973

Vétérans Hommes nés en 1967 et avant

Vétérans dames nées en 1972 et avant

3. LICENCES « A »

3.1. Affiliations

Les données complètes du membre doivent être encodées dans iclub et sa photo d'identité enregistrée soit « manuellement » soit via le lecteur de carte d'identité (La procédure se trouve sur votre page iclub).



Attribuez une cotisation (onglet « inscriptions » entre « signalétique » et « commissions », cliquez sur « ajouter une inscription » et choisissez la catégorie.

3.2. Réaffiliations

Les réaffiliations sont réalisées via votre page iclub en vous rendant sur l'onglet « réinscription des membres ». Il suffit de cocher la case qui se trouve à la gauche du nom du membre à réaffilier. Lorsque vous avez coché les cases correspondant à vos réaffiliations, vous devez cliquer sur le bouton rouge en bas de page « Renouveler les cotisations des membres sélectionnés ».

Les réaffiliations envoyées après le 12 juin seront majorées de 10€.



Vérifiez bien les catégories de vos membres (attention aux changements : « jeunes » vers senior/dame et senior/dame vers vétéran).

3.3. Transferts

3.3.1. Entre clubs de la FBFP

Pour le **31 mai minuit au plus tard**. Tout transfert réceptionné après cette date sera refusé.

- A. Sur votre page iclub, cliquez sur l'onglet « Rechercher un membre dans la base fédérale ».
- B. Quand vous avez le membre recherché, cliquez sur le bouton vert « Transférer dans mon club ».
- C. Le secrétariat fédéral « bloque » ensuite ce joueur dans votre club.

3.3.2. Entre ligues

De la FBFP vers la PFV :

Compléter en lettres majuscules le document de transfert inter ligues qui se trouve sur notre site internet www.fbfp.be dans la rubrique « documents » puis « demande licence et transfert » et enfin « Transfert inter ligues ».

La signature et le cachet des deux clubs (de départ et d'arrivée) sont obligatoires.

Transmettre le formulaire **au secrétariat de la FBFP** pour le 31 mai minuit au plus tard.

Les secrétariats des ligues se chargeront de les faire signer par leurs Présidents respectifs.

De la PFV vers la FBFP :

Compléter en lettres majuscules le document de transfert inter-ligue.

La signature et le cachet des deux clubs (de départ et d'arrivée) sont obligatoires.

Transmettre le formulaire **au secrétariat de la PFV** pour le 31 mai minuit au plus tard.

Les secrétariats des ligues se chargeront de les faire signer par leurs Présidents respectifs.

3.3.3. De ou vers un autre pays.

Sur le site internet www.FBFP.be dans l'onglet document -demande de licence et transfert -> transfert international.

Bon travail !